



Canada Lands Company
Société immobilière du Canada

Numéro de la DDQ : CNT-2020Q06

**Projet de conception et de construction pour la rénovation de la galerie
d'observation extérieure – Niveau 2**

Addenda 3.0 – Publié le 16 octobre 2020

- 1. En ce qui concerne l'Annexe 10, et plus particulièrement la Description du projet : est-ce que le bois peut être utilisé?**

Les sections suivantes de l'Annexe 10 ont été révisées :

Description du projet	Valeur en capital, portée et complexité
-----------------------	---

- 2. Le processus lié à la deuxième phase du projet fera-t-il l'objet d'un contrat du Comité canadien des documents de construction ou de la Société immobilière du Canada CLC limitée?**

Il s'agira d'un contrat de la Société immobilière du Canada CLC limitée.

- 3. Concernant la section 3.3.5, qu'est-ce qu'un consortium? Les coentreprises et les partenariats sont-ils considérés comme des consortiums?**

Un consortium comprend les coentreprises, les partenariats et les actionnaires de toute entité ad hoc incluse dans le cadre de cette demande de qualifications.

- 4. Concernant la section 3.3.11, est-ce que des projets de restaurants ou de services alimentaires doivent être intégrés au projet?**

Des projets de restaurants ou de services alimentaires n'ont pas à être intégrés au projet.

- 5. Concernant la section 3.3.11, quel est le nombre maximal de projets désignés pouvant être soumis?**

Le Proposant peut soumettre un nombre maximal de 10 projets désignés.